

***PROJETS DE TEXTES ET ACCORDS INTERNATIONAUX APPROUVES PAR LE CONSEIL DE GOUVERNEMENT
DU 28 HIJJA 1427 (18 JANVIER 2007) ET DEVANT ETRE EXAMINES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES***

PROJET DE LOI

- Projet de loi n° 62-06 modifiant et complétant le dahir n° 1-58-250 du 21 safar 1378 (6 septembre 1958) portant code de la nationalité.

PROJET DE DECRET

- Projet de décret n° 2-06-765 portant création du prix Mohammed VI d'architecture de l'habitat social.

ACCORDS INTERNATIONAUX

- 1°- Convention de coopération touristique faite à Abu Dabi le 25 hijja 1424 (16 février 2004) entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat des Emirats Arabes Unis.
- 2°- Convention faite à Rabat le 22 rabii I 1427 (21 avril 2006) entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat des Emirats Arabes Unis relative à la coopération judiciaire en matière pénale, d'extradition et dans les affaires civiles, commerciales et familiales (Statut personnel)
- 3°- Convention de coopération dans le domaine de la santé, faite à Casablanca le 23 juillet 2006 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat des Emirats Arabes Unis.
- 4°- Note d'entente de coopération dans le domaine de la marine marchande, faite à Casablanca le 23 juillet 2006 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat des Emirats Arabes Unis.
- 5°- Accord de coopération culturelle et éducative fait à Rabat le 17 décembre 2004 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Sénégal.
- 6°- Convention faite à Rabat le 17 décembre 2004 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Sénégal sur l'assistance aux personnes détenues et sur le transfèrement des personnes condamnées.

- 7°- Protocole d'Accord dans le domaine de la santé publique, fait à Dakar le 3 mars 2005 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Sénégal.
- 8°- Convention de complémentarité et d'échange d'informations, d'experts et de développement de la recherche appliquée dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement et de l'industrie faite à Agadir le 16 safar 1427 (17 mars 2006) entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat de Qatar.
- 9°- Protocole relatif à la coopération en matière juridique et judiciaire fait à Agadir le 16 safar 1427 (17 mars 2006) entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat de Qatar.
- 10°- Convention relative à la coopération scientifique et technique dans le domaine des normes, des unités de mesures et de la qualité, faite à Agadir le 16 safar 1427(17 mars 2006) entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat de Qatar.